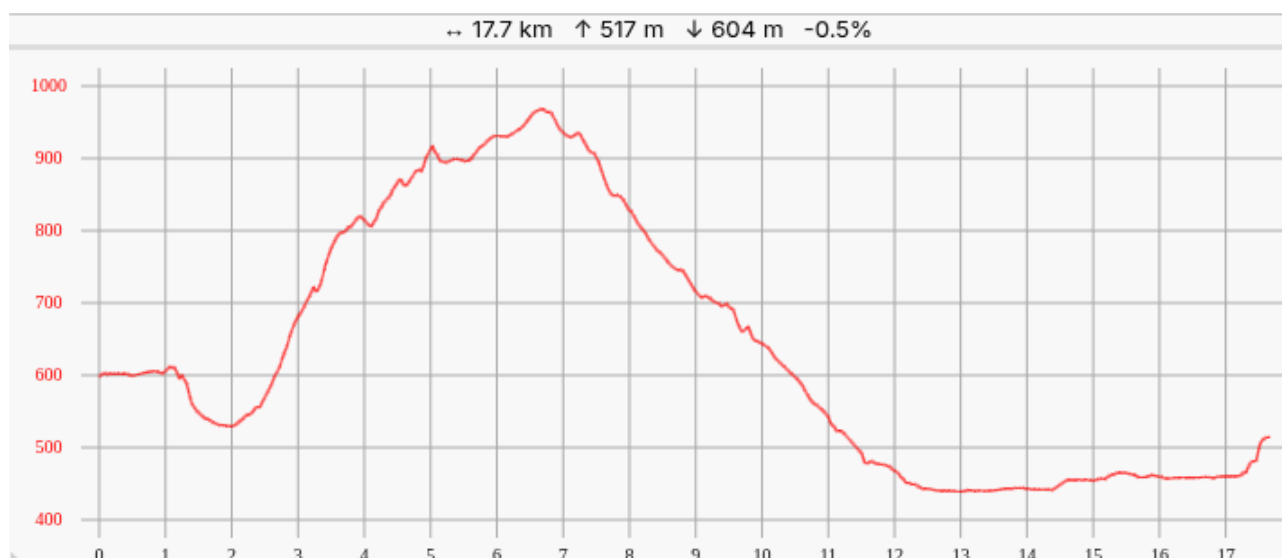


Etape St-Pée D'Ardet - St-Bertrand de Comminges



Cette étape suit principalement le GR®78, bien balisé en blanc et rouge. Elle nous fait traverser la ville thermale de Barbézan. La montée après Génos constitue la partie la plus délicate de l'étape, surtout par temps humide.

Depuis la mairie de Saint-Pée-d'Ardet, on prend en face la rue montante du Chemin de la Traverse, puis à gauche la rue du Chemin de Montjoie, que l'on suit. À l'intersection avec la D9 (à gauche, sur 500 m), on passe devant un plan d'eau équipé de **tables et de bancs**. On sort de Saint-Pée, puis on prend le chemin bien indiqué à droite, en direction de Génos (**1,1 km**).

Au débouché (**2 km**), on arrive à Génos. On prend en face le Chemin de Moulère (**banc**), puis rapidement le chemin à gauche. En 2025, une balise indique de continuer tout droit : ne pas en tenir compte. On suit le balisage à travers des parties boisées. En 2025, les deux premiers kilomètres mériteraient un bon débroussaillage. On rejoint une route forestière (**3,8 km**), que l'on suit à gauche, puis un peu plus loin, on prend le chemin montant à droite (**4,1 km**). En 2025, un arbre déraciné bloque le passage : il faut le contourner. À **5,1 km**, on débouche sur une autre route forestière, à gauche, puis à la bifurcation, on prend à droite. On passe devant le refuge Saint-Martin (**6,1 km**), équipé de **tables et de bancs**, à l'intérieur comme à l'extérieur. On poursuit en suivant le balisage. À partir de **9,9 km**, on trouve trois **bancs** dans la descente.

Au débouché (**10,9 km**), on arrive à Barbézan, sans vraiment y entrer. On prend à gauche l'impasse descendante de Gès, puis le chemin. Au débouché sur la route (**12,1 km**), on tourne à droite, puis on prend la première à gauche sur un chemin gravillonné. On passe par la chapelle inachevée, puis le parc thermal avec **tables et bancs, abri** sous le kiosque. Sur la route, avenue des Thermes, on tourne à gauche (**12,7 km**). Au rond-point, on continue en face pour traverser la Garonne (**13,2 km**), toujours tout droit. On entre dans Loures-Barousse, **bancs**, et l'on franchit la voie ferrée (**13,6 km**). À l'église, **banc**, on traverse la D825 (**13,9 km**), puis on prend en face la D122, direction Izaourt. Loures-Barousse dispose de tous les commerces et services.

Etape St-Pée D'Ardet - St-Bertrand de Comminges

On suit la rue Sabatier, puis à droite l'impasse du Chemin de Palouman (**banc**). Au débouché sur la route, on prend à gauche sur la D925. Peu après, on quitte la Haute-Garonne pour entrer dans les Hautes-Pyrénées. On prend ensuite à droite la route du parcours cyclable de la Garonne (**15,7 km**). Au niveau de l'église, le GR® part à gauche, **banc**, au cimetière **eau**. La basilique Saint-Just de Valcabrère, datant du XIIIe siècle, offre un magnifique panorama sur la cathédrale Sainte-Marie de Saint-Bertrand-de-Comminges, perchée à l'arrière-plan. En arrivant au niveau de l'espace vert, équipé de **tables et de bancs**, prenez le chemin sur la droite pour rejoindre le parcours cyclable de la Garonne, au débouché, un peu plus loin, prendre sur la gauche. Au débouché sur la D26A (**17,1 km**), on tourne à droite puis immédiatement à gauche : nous sommes à Saint-Bertrand-de-Comminges.

Des **bancs** sont disposés sur la place. On traverse le ruisseau à gauche, on suit le balisage, on longe les remparts, pour arriver à la cathédrale. Saint-Bertrand-de-Comminges s'élève à environ 800 m d'altitude sur un éperon rocheux dominant la vallée de la Garonne. Saint-Bertrand-de-Comminges est réputé pour sa cité médiévale fortifiée et sa majestueuse cathédrale Sainte-Marie classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre des chemins de Compostelle.

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.